



Rapport Sommaire

Concernant le présent incident grave, une enquête sommaire a été conduite selon l'article 46 de l'ordonnance sur les enquêtes de sécurité en cas d'incident dans le domaine des transports (OEIT). L'objectif du présent rapport est de tirer des leçons de l'incident.

Aéronef	Xtremair XA42	HB-MTI		
Exploitant	Fribourg Voltige, Route de l'Aérodrome 20, 1730 Ecuwillens			
Propriétaire	Fribourg Voltige, Route de l'Aérodrome 20, 1730 Ecuwillens			
<hr/>				
Instructeur	Citoyen suisse, année de naissance 1954			
Licence	Licence de pilote professionnel d'avions (<i>Commercial Pilot Licence Aeroplane</i> – CPL(A)) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne (<i>European Aviation Safety Agency</i> – EASA), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)			
Heures de vol	total	3820:45 h	au cours des derniers 90 jours	70:45 h
	sur le type en cause	env. 18 h	au cours des derniers 90 jours	3:37 h
<hr/>				
Elève	Citoyen suisse, année de naissance 1962			
Licence	Licence de pilote privé d'avions (<i>Private Pilot Licence Aeroplane</i> – PPL(A)) selon l'agence européenne de la sécurité aérienne (<i>European Aviation Safety Agency</i> – EASA), établie par l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC)			
Heures de vol	total	471 h	au cours des derniers 90 jours	1:16 h
	sur le type en cause	env. 6:29 h	au cours des derniers 90 jours	1:16 h
<hr/>				
Lieu	Aérodrome d'Ecuwillens (LSGE)			
Coordonnées	---	Altitude	---	
Date et heure	13 juillet 2017 / 18 h 10 (LT = UTC + 2 h) Toutes les heures sont indiquées en heure locale			
<hr/>				
Type d'exploitation	Ecolage			
Règles de vol	Règles de vol à vue (<i>Visual Flight Rules</i> – VFR)			
Phase du vol	Décollage et vol de montée			
Nature de l'incident grave	Ouverture intempestive de la verrière lors du décollage			
Point de départ	Aérodrome d'Ecuwillens (LSGE)			

Point de destination	Aérodrome d'Ecuvillens (LSGE)		
Dommages aux personnes	Equipage	Passagers	Autres
Légèrement blessé	2	0	0
Pas blessé	0	0	0
Dommages à l'aéronef	Légèrement endommagé	Verrière cassée	
Autres dommages	Aucun		

Déroulement

Ce vol d'instruction avait pour but de se familiariser avec ce modèle d'avion et d'effectuer un entraînement de voltige aérienne. L'avion ayant été stationné derrière un autre avion, l'instructeur de vol a effectué la circulation au sol depuis le siège avant, celui-ci offrant une meilleure visibilité sur les obstacles potentiels. En règle générale, le pilote ferme et verrouille la verrière avant d'entamer la circulation au sol. Cela n'a pas été le cas ici.

Avant de s'aligner pour le départ, l'instructeur de vol a contrôlé visuellement le levier de fermeture avant et était convaincu que celui-ci était fermé. Cependant, la verrière était seulement rabattue et non verrouillée, ce que l'équipage n'a pas remarqué.

Aussitôt après que le pilote a mis les gaz en prévision du décollage, la verrière s'est ouverte sous l'effet du flux d'air provoqué par l'hélice et arraché la sangle de rappel. Malgré l'interruption immédiate de la procédure de décollage, la verrière s'est brisée et a heurté l'équipage. Les deux occupants de l'avion ont été blessés à la tête par la verrière qui a volé en éclat et ont été amenés à l'hôpital.

Berne, 3 octobre 2017

Service suisse d'enquête de sécurité